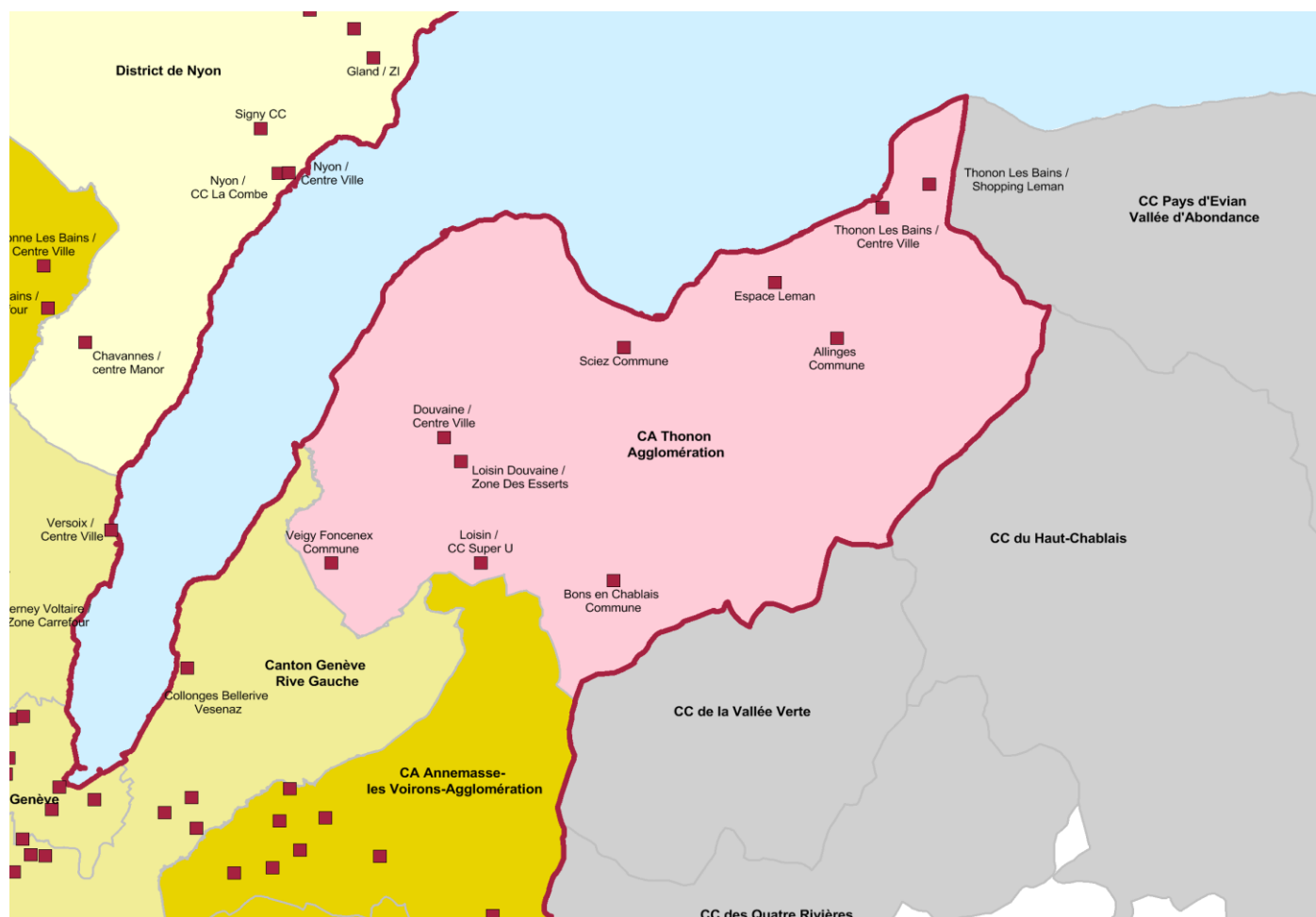


# Communauté d'Agglomération Thonon-les-Bains

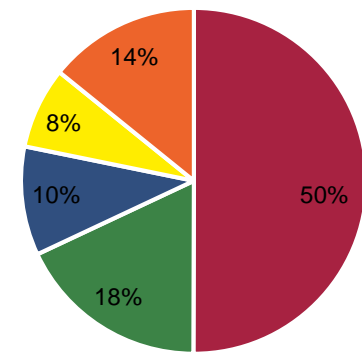
## Carte de localisation



## Indicateurs sociologiques

	CA Thonon Agglo	Grand Genève	% Grand Genève
<b>Population</b>	<b>89 864</b>	1 034 381	9%
<b>Ménages</b>	<b>39 767</b>	443 879	9%
<b>Taille des ménages</b>	<b>2,26</b>	2,33	
<b>Part des actifs transfrontaliers</b>		33%	42% sur le Genevois français

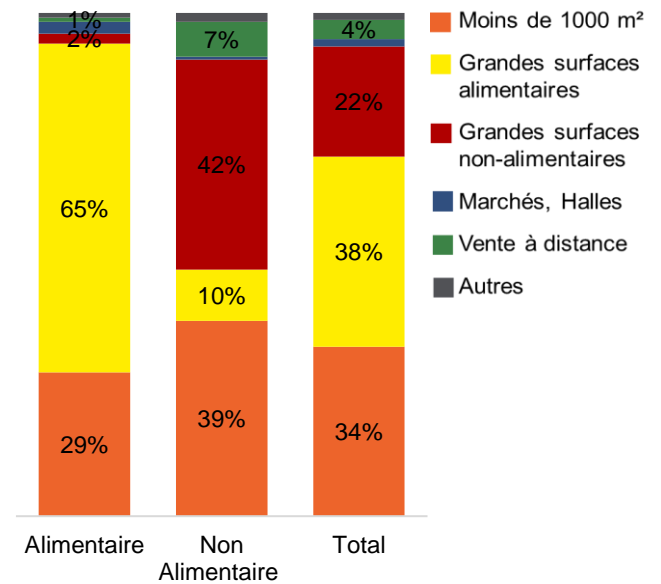
## En famille de produits



- Alimentaire
- Eq de la Personne
- Eq de la Maison
- Bricolage, Jardinage
- Biens culturels et loisirs

## Circuits de distribution

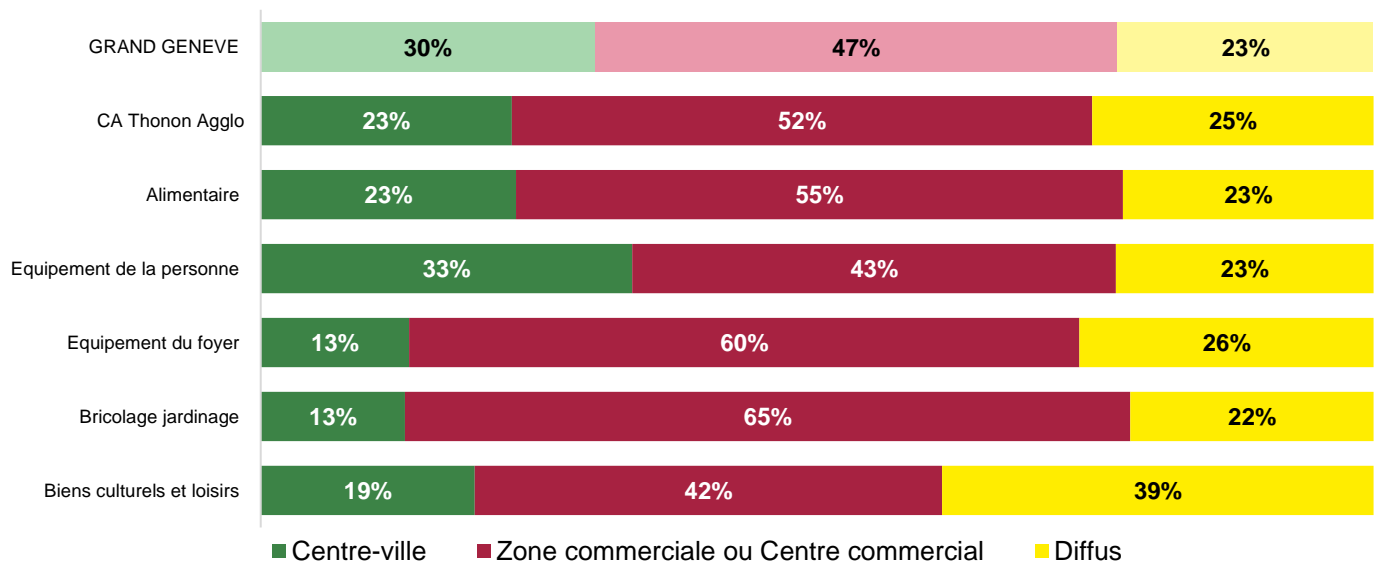
12 782 €  
Dépenses annuelles de consommation par ménage  
<  
14 697 €  
dépense moyenne par ménage dans le Grand Genève



Sur la CA Thonon Agglo, la dépense commercialisable est estimée à 508 millions d'euros en 2018.

Les grandes surfaces sont le circuit de distribution dominant tant en alimentaire, qu'en non-alimentaire. 65% des dépenses alimentaires sont réalisées dans les grandes surfaces alimentaires. 52% des dépenses non alimentaires sont réalisées dans la grande distribution, dont 42% pour les grandes surfaces spécialisées.

## Par localisation



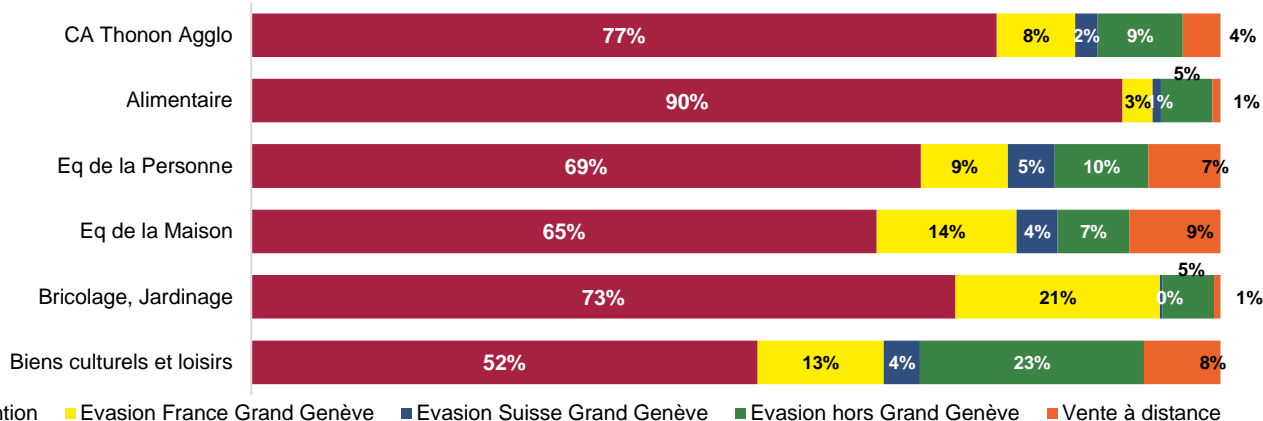
23% des dépenses des ménages sont réalisées dans des commerces de centre-ville, 52% dans des commerces en zones commerciales ou centres commerciaux.

En alimentaire, 23% des dépenses sont réalisées en centre-ville contre 30% pour les ménages du Grand Genève.

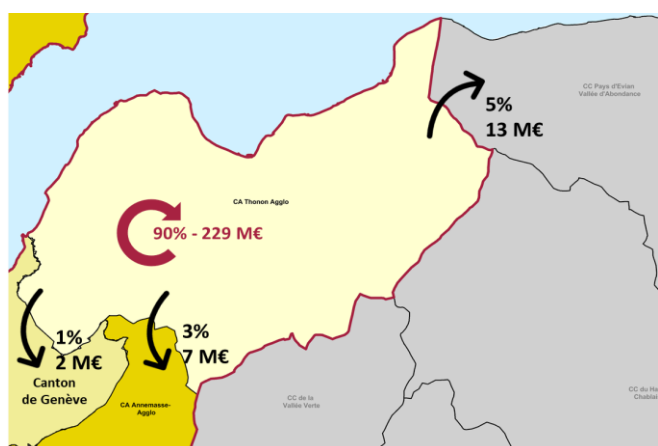
En non-alimentaire, 50% des dépenses sont réalisées dans les zones commerciales contre 47% pour les ménages du Grand Genève.

# Flux de consommation et Evasion

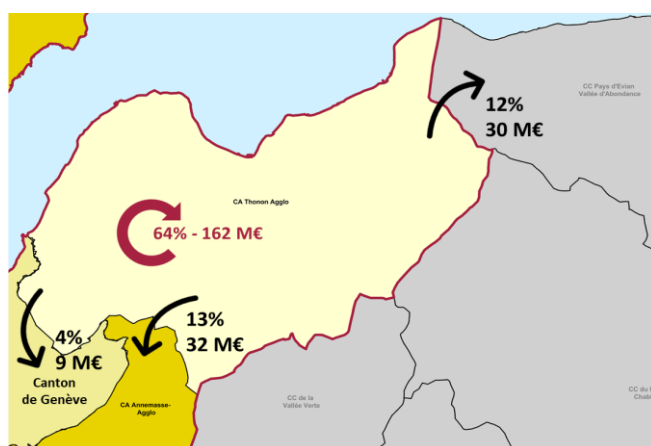
## Consommation sur le territoire et hors du territoire



## Flux de consommation des ménages du territoire Alimentaire



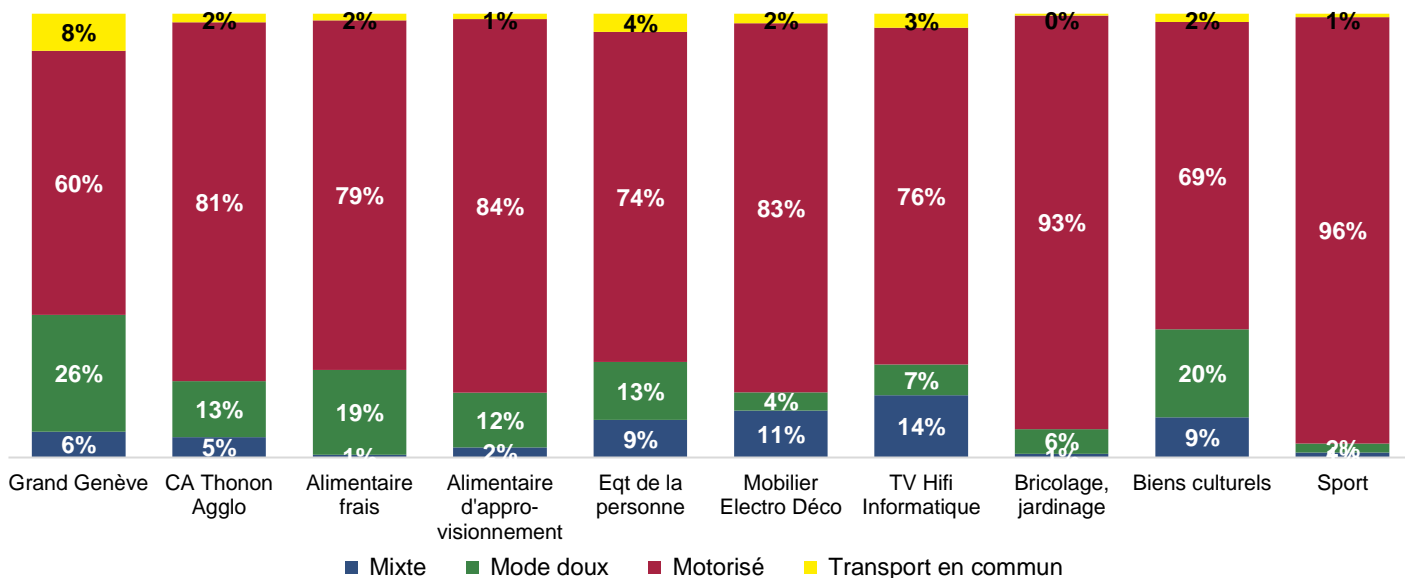
## Non alimentaire



En alimentaire, 90% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. L'évasion est plus forte aux franges du territoire, qui consomment sur la CC du Pays d'Evian, la CA Annemasse Agglo et le canton de Genève.

En non-alimentaire, 64% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. Les principales évasions physiques sont en direction de la CA Annemasse Agglo et la CA du Pays d'Evian, ainsi que sur le canton de Genève.

## Modes de déplacement des ménages du territoire



# Chiffre d'affaires

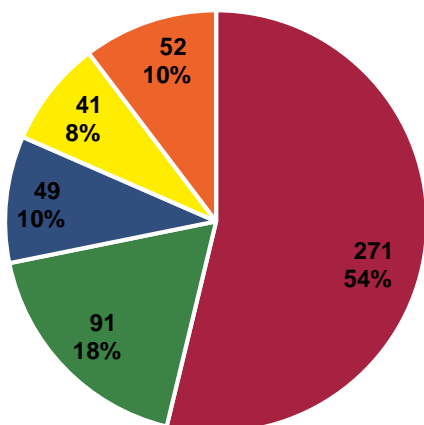
# 505 M€

# 8%

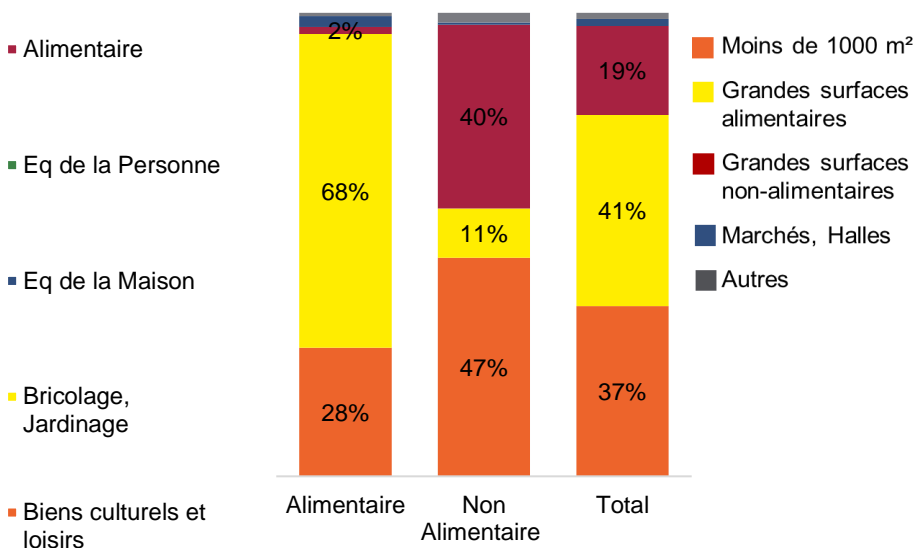
du chiffre d'affaires  
du Grand Genève

## 4ème pôle du Grand Genève

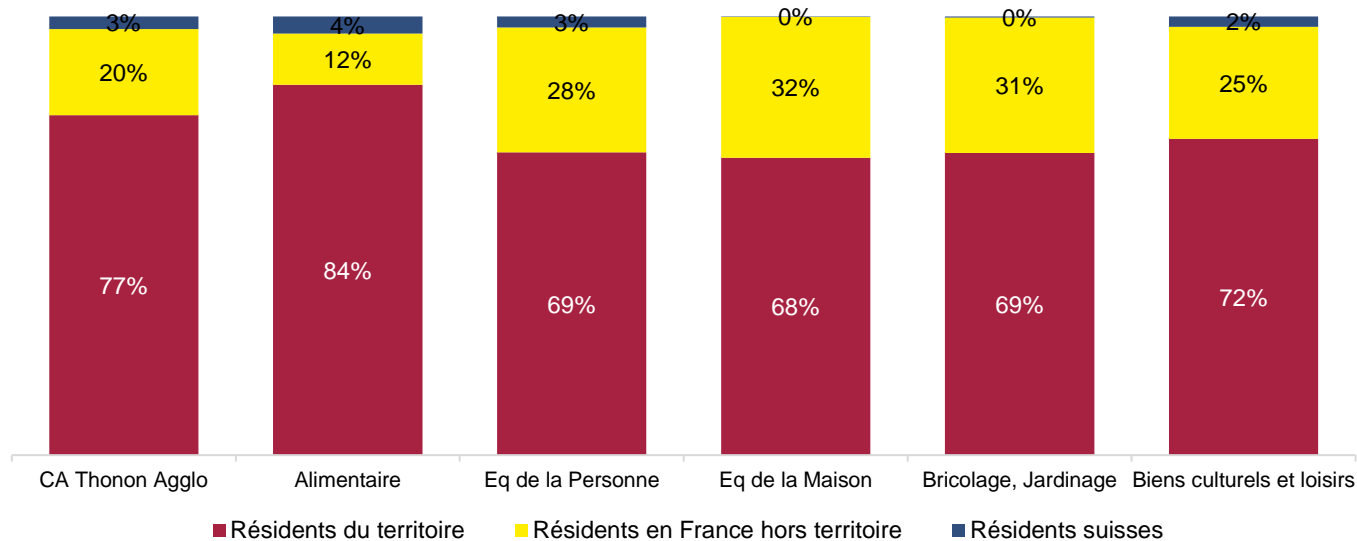
### Par famille de produits (en M€)



### Par circuits de distribution

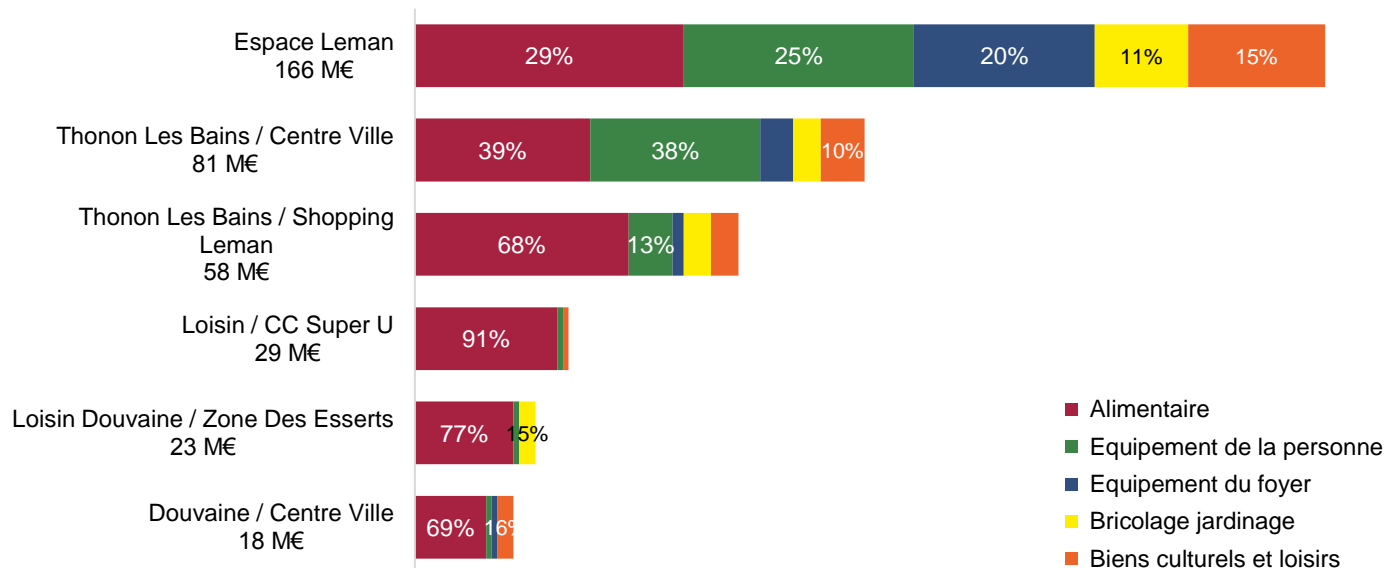


### Attractivité du territoire : origine du chiffre d'affaires

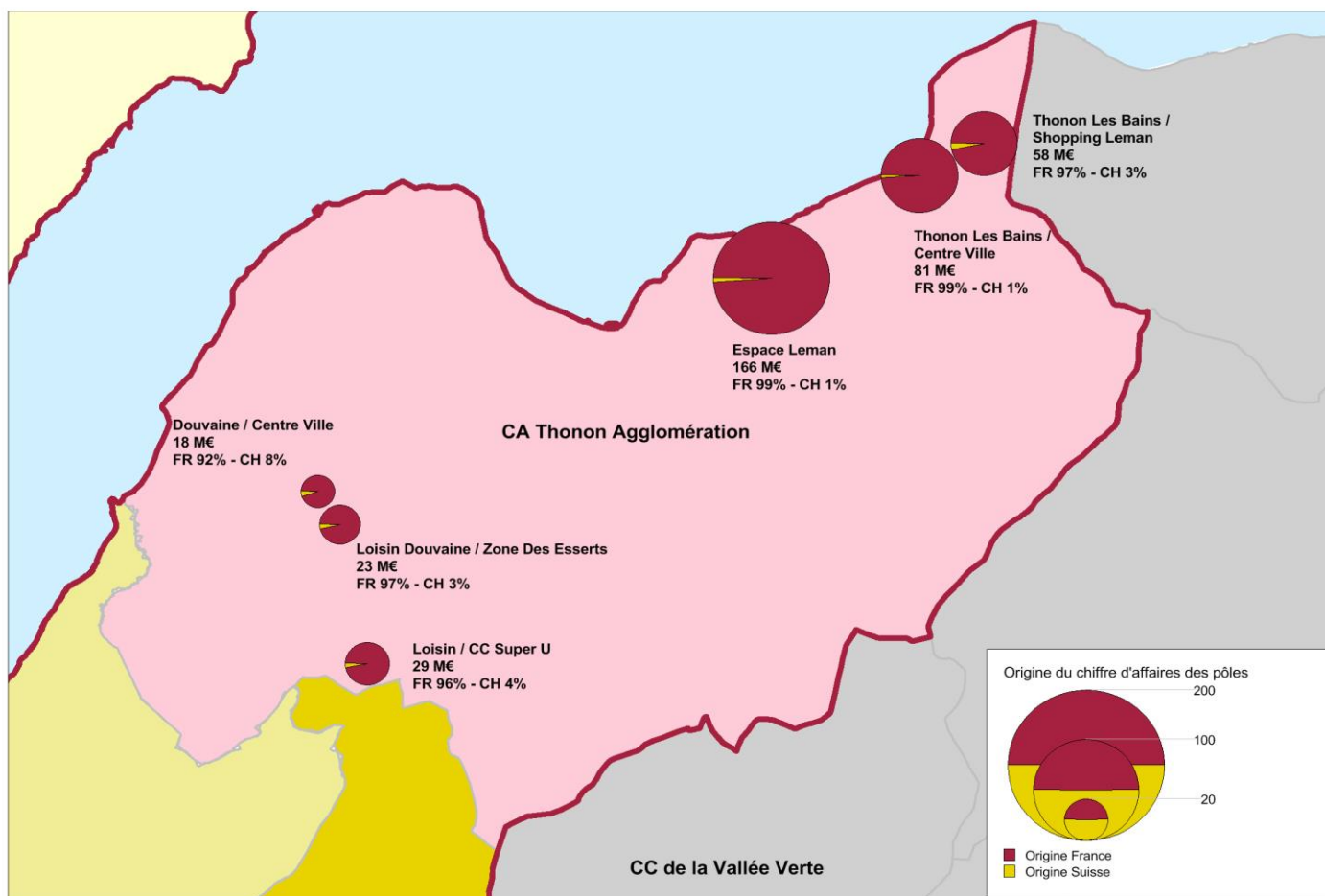


Sur les 505 millions d'euros de chiffre d'affaires du territoire, 77% sont réalisés par les ménages résidents du territoire. Le territoire attire plus la clientèle française que la clientèle Suisse, et notamment sur les produits non alimentaires, où un tiers du chiffre d'affaires est réalisé par la clientèle extérieure.

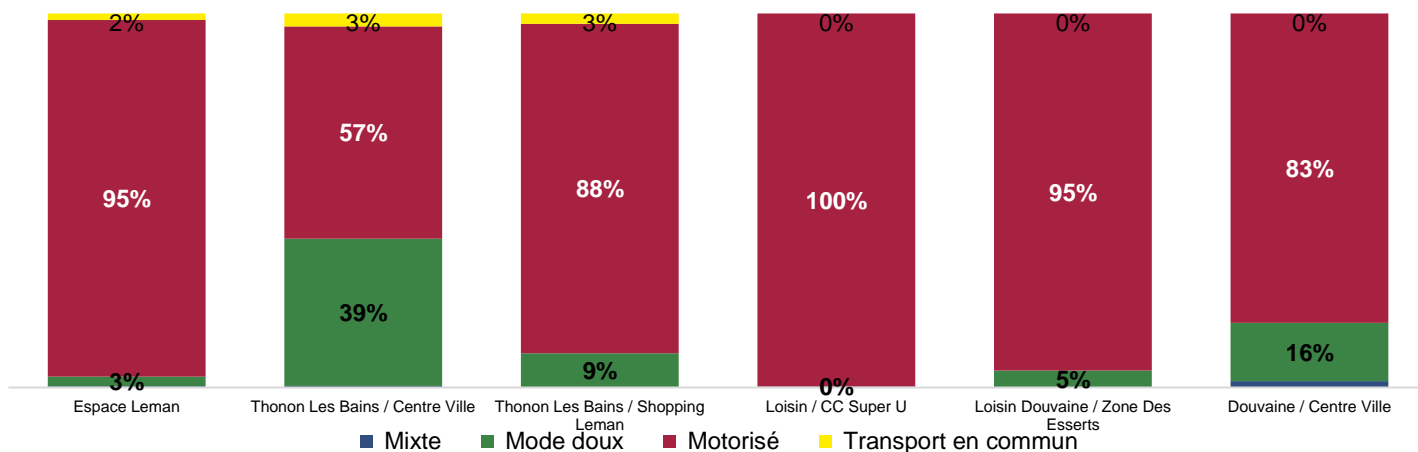
## Chiffre d'affaires des principaux pôles par famille de produits



## Origine du chiffre d'affaires des principaux pôles



## Chiffre d'affaires des principaux pôles par mode de déplacement

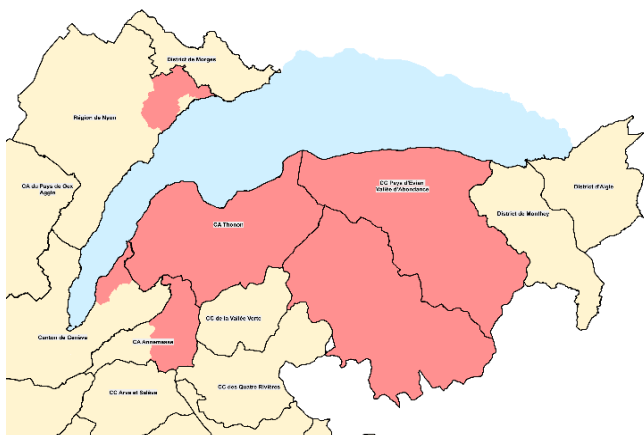


Le principal pôle du territoire est l'Espace Léman avec 166 M€ de chiffre d'affaires, réparti de manière équilibrée par famille de produits. Le second pôle du territoire est le centre-ville de Thonon, avec un chiffre d'affaires réalisé avec les produits alimentaires et les produits d'équipement de la personne.

Les modes de déplacement montrent des déplacements majoritairement motorisés pour l'ensemble des pôles. Les modes doux sont mieux représentés dans les centres-villes avec 40% du chiffre d'affaires du centre-ville de Thonon et 16% pour Douvaine

## Zone de chalandise

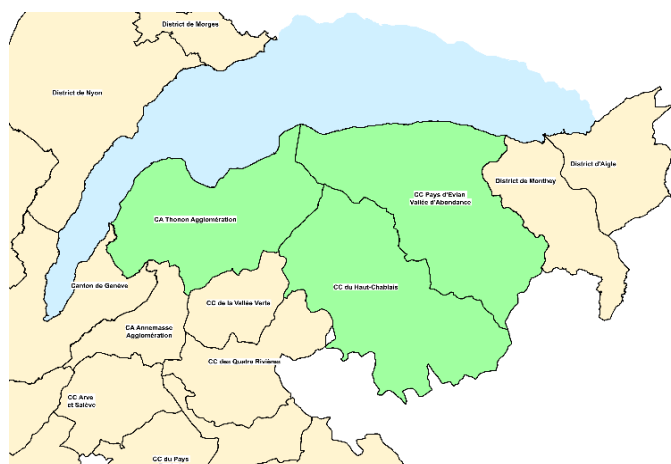
### Alimentaire



ALIMENTAIRE			
	% de chiffre d'affaires reconstitué	Emprise moyenne	Population
Territoire	85%	91%	89 000
Reste France	11%	15%	72 000
Reste Suisse	2%	7%	24 000
<b>TOTAL</b>	<b>98%</b>	<b>57%</b>	<b>185 000</b>

La zone de chalandise alimentaire englobe la CC pays d'Évian et le Haut Chablais, ainsi qu'une partie de la CA Annemasse, et également des résidents du district de Nyon, se déplaçant en bateau.

### Non alimentaire



NON ALIMENTAIRE			
	% de chiffre d'affaires reconstitué	Emprise moyenne	Population
Territoire	70%	64%	89 000
Reste France	25%	41%	54 000
Reste Suisse			
<b>TOTAL</b>	<b>95%</b>	<b>57%</b>	<b>143 000</b>

La zone de chalandise non-alimentaire est plus réduite, avec la CC du Pays d'Évian et la CC du Haut Chablais. Le territoire n'attire pas la clientèle suisse de manière significative pour les produits non-alimentaires.

## *Synthèse*

Une rétention forte de ses ménages résidents, un peu moindre en non-alimentaire, avec des évasions vers les territoires limitrophes (Evian et Annemasse).

Le centre-ville de Thonon, 2ème pôle de la CA Thonon Agglo avec un chiffre d'affaires principalement en non-alimentaire avec de l'équipement de la personne.

Une attractivité limitée de la clientèle Suisse et plus forte sur la clientèle extérieure française, notamment non-alimentaire.

Peu de déplacements en mode doux, hormis sur les centres-villes.

### *Forces*

Une attractivité du territoire sur la clientèle française, notamment sur les produits non-alimentaires

### *Faiblesses*

Un déséquilibre entre centralités et périphéries, notamment sur l'alimentaire.

Des déplacements très majoritairement motorisés

### *Opportunités*

Conforter le positionnement des centralités du territoire et de Thonon-les-Bains, notamment sur l'équipement du foyer, le bricolage-jardinage, les biens culturels et loisirs

Favoriser le report modal et améliorer l'accessibilité en mode doux. Travailler sur l'articulation avec les PEM du Léman Express

### *Menaces*

Perte d'attractivité des centralités commerciales du territoire